

■ **Sodefor II**, à Lausanne, société coopérative, commerce et utilisation en commun de matériel pour déchiqueter le bois (FOSC du 24.01.2001, p. 0574). Statuts modifiés les 12 octobre 2000 et 14 mai 2002. Nouvelle graphie de la raison sociale: **SODEFOR II**. Siège transféré à Echandens, route de la Chocolatière 26. Nouveau but: acquisition et gestion de matériel adéquat destiné à la fabrication et à la commercialisation de l'assortiment des plaquettes de bois; par là, elle vise à garantir à ses membres un approvisionnement adapté à leurs besoins, fiable et à des prix transparents, à encourager le développement de l'énergie-bois, à favoriser l'écoulement des sous-produits forestiers. Les prestations des associés précédemment inscrites n'ont plus court. Chaque associé doit souscrire une part sociale de CHF 5'000, au moins.

Journal no 7131 du 19.07.2002
(00577544 / CH-550.0.063.784-1)